

Comité Social et Économique TER Hauts-de-France

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 29 OCTOBRE 2019

Présents :

DIRECTION

M. RABIER, DRH	Président
M. MARTEL, Directeur de Production et Matériel	Assesseur
M. SERHANI, Relations Sociales	Assesseur
Mme BULTHE, Relations sociales	Assesseur
M. HENNEBICQ, Technicentre Hauts-de-France	
M. BEAUPREZ, ERC Nord-Pas-de-Calais	
M. PANNIER, Traction	

ÉLUS DU PERSONNEL

TITULAIRES	OS	Exc/Présent	SUPPLÉANTS	<u>OS</u>	Exc./Vote
M. KIKOS	CGT		Mme CORBIN	CGT	
Mme DERAÏN	CGT	E	M. WATTEBLÉD	CGT	V
M. DECLERCQ	CGT	E	M. PIETTON	CGT	
M. FOURNIER	CGT	E	M. WILLAEYS	CGT	V
Mme BASSEZ	CGT		Mme DINGEON	CGT	
M. SMAGHUE	CGT		M. BERTHEVAS	CGT	
Mme MAHIEUX	CGT		M. WARTELLE	CGT	V
M. ESPINOUSE	CGT		M. GOMET	CGT	
Mme BOUKREDIA	CGT		Mme KOURKOUZ	CGT	
M. HOUEL	CGT		M. PARJOUET	CGT	
M. LAMBERT	SUD-Rail		M. MALANSKA	SUD-Rail	V
M. MAGNIER	SUD-Rail	E	M. FRANCOIS	SUD-Rail	
Mme MIET	SUD-Rail		Mme RICHON	SUD-Rail	
M. SOUÏN	SUD-Rail		M. HIAUX	SUD-Rail	
M. LENFANT	SUD-Rail	E	Mme PARENTY	SUD-Rail	
M. EUDELINÉ	SUD-Rail		M. PLATEAUX	SUD-Rail	V
Mme RONGIER-JORE	Sud Rail		Mme PLESSY	Sud Rail	
Mme LE SAINT	UNSA Ferroviaire		M. LEVENT	UNSA Ferroviaire	
M. HONVAULT	UNSA Ferroviaire		M. GAUDEAU	UNSA Ferroviaire	
M. COQUERIAUX	UNSA Ferroviaire		M. MASSE	UNSA Ferroviaire	
M. DEBAST	UNSA Ferroviaire		Mme DUPRE	UNSA Ferroviaire	

Mme CORNET WIART	UNSA Ferroviaire		M.MIENS	UNSA Ferroviaire	
M. TOURNAY	UNSA Ferroviaire		M. DESMET	UNSA Ferroviaire	
M. DELECOEULLERIE	FO		Mme ALEXANDRE	FO	V
Mme DEDISSE	FO	E	M. FERTÉ	FO	
M. TAILLEZ	CFDT		Mme MARTIN	CFDT	
Mme MANIER	CFDT		M. FOSSIER	CFDT	

REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

M. ROTOLO	CGT	Fédération Nationale des Travailleurs, Cadres et Techniciens des chemins de fer
M. GRANDE	SUD-Rail	Fédération des Syndicats des Travailleurs du Rail Solidaires, Unitaires et Démocratiques
Mme DEBAST	UNSA Ferroviaire	Union Nationale des Syndicats Autonomes Fédération des cheminots
M. FERTÉ	FO	FO
M. MALHERBE	CFDT	Fédération des cheminots CFDT

**Ordre du jour de la réunion extraordinaire
du Comité Social et Economique TER HAUTS-DE-FRANCE
du 29 octobre 2019 à 9h30
A LILLE, salles Europe et Flandres, Perspective**

- 1) Consultation (phase vote) sur le projet d'évolution des résidences de Boulogne, Douai et Tergnier 09h30
- 2) Information sur le projet d'évolution des entités support du TECHNICENTRE Hauts-De-France 09h45
- 3) Information sur le projet de rattachement du site matériel de Longueau au TechniNat 10h45
- 4) Information sur les évolutions d'organisation au TECHNICENTRE Hauts-De-France suite à la mise en service du nouvel atelier d'Amiens 11h45
- 5) Retour sur la Commission d'Information et Aide au Logement du 23 septembre 2019 14h00
- 6) Questions Réponses

Fait à Lille le 7 octobre 2019

Monsieur le Président
Raphaël RABIER

Monsieur le Secrétaire
Alexandre KIKOS

La séance est ouverte à 09h36

M. RABIER, Président

Bonjour à tous pour ceux que je n'ai pas eu l'occasion de saluer. M. DEBAST va rejoindre sa place. On va ouvrir ce CSE extraordinaire, on va commencer par l'appel, s'il vous plaît.

M. ROTOLO, RS CGT

Pour la délégation CGT, Xavier WATTEBLED remplace Daisy DERAÏN, David WARTELE remplace Jérôme DECLERCQ, Pierre WILLAEYS qui va arriver remplace Ludovic FOURNIER.

M. LAMBERT, RS SUD-Rail

Pour la délégation SUD-Rail, on a encore un problème de dégagement, je vous le dis parce que ça arrive aussi en CSSCT. M. PLATEAUX remplacera M. LENFANT et M. MALANSKA remplacera M. MAGNIER.

Mme DEBAST, RS UNSA

La délégation UNSA est au complet.

M. FERTÉ, RS FO

Pour la délégation FO, Mme ALEXANDRE remplace Mme DELISSE.

M. VEZARD, RS CFDT

La délégation est au complet.

M. RABIER, Président

Merci. Avant de laisser la parole aux différentes délégations [...] Messieurs HENNEBICQ pour le dossier traitant du Technicentre [...] Messieurs BEAUPREZ et PANNIER qui représentent l'établissement ERC Nord-Pas-de-Calais et Traction notamment pour le premier point à l'ordre du jour. Avez-vous des déclarations préalables ? la CGT ? Je vous écoute Monsieur ROTOLO.

M. ROTOLO, RS CGT

Nous tenons, en premier lieu à interpellier la direction qui n'a respecté un certain nombre de règles de la mise en œuvre de l'expertise telle que le prévoit le texte législatif. Nous notons en premier lieu que les experts du cabinet Emergences sont encore en attente de certains documents, par ailleurs, des locaux n'ont toujours pas été mis à la disposition des experts pour effectuer les entretiens dans les règles de confidentialité prévues par la loi, la délégation CGT tient à remercier la cabinet Emergences pour la qualité du travail effectué, les représentants CGT du CSE ont pris connaissance du rapport d'expertise présenté par le cabinet Emergences. Ils attendent de la direction un certain nombre de réponses aux questions que ce document illustre avec justesse et équilibre. La question fondamentale qui est posée aux représentants du personnel et qui a justifié le recours à l'expertise dans le cadre des missions du CSE qui est transposable à la CSST est la suivante : le projet de réorganisation des résidences de Boulogne, Calais et Tergnier engagé par la direction de l'établissement est présenté en CSE aujourd'hui constitue-t-il un risque de dégradation des conditions de travail pour les salariés concernés ? L'avis que

donnera la CSE a ce projet est corroboré par la constatation faite par les experts et les craintes que nous exprimions dès la présentation qui en a été faite. Il nous faut avant cela, préciser quelques points qui nous semble décisifs pour l'avenir...

09h40 : Envahissement de la salle

M. RABIER, président

Je constate un envahissement de ce CSE, je suspends la séance de ce CSE.

10h39 : Reprise de la séance

M. RABIER, président

La séance du CSE est réouverte et je constate l'absence de tous les membres suite à l'envahissement. Je précise que l'ordre du jour a été arrêté conjointement avec le secrétaire le 7 octobre 2019, une convocation a été adressée en temps utile le 9 octobre à chacun des membres du comité pour assister à la réunion. Enfin, les éléments constitutifs à la réunion ont été transmis dans les délais le 18 octobre.

Concernant la consultation, la phase vote sur le projet d'évolution des résidences de Boulogne, Douai et Tergnier, je constate le refus du comité de prendre part au vote de par leur absence. Un dossier préparatoire contenant toutes les informations utiles et nécessaires à l'étude de ce dernier a été transmis dans les délais. Le vote est donc réputé contre en application des dispositions légales en vigueur.

Enfin, pour les autres dossiers prévus à l'ordre du jour, je tiens à vous informer qu'ayant réalisé les dispositions légales en vigueur, je considère comme accomplies mes obligations au vu de l'ensemble des sujets inscrits à l'ordre du jour de cette réunion.

10h40 : Fin de séance